



Fait à Paris, le 18 février 2022

Objet : Lettre ouverte des Producteurs de Légumes de France en amont de l'élection présidentielle de 2022

L'importance des légumes pour la santé de nos concitoyens n'est plus à démontrer.

Pourtant, la production légumière française, faute de soutien de l'État, baisse inexorablement chaque année. Ainsi, le poids de l'origine France pour les légumes et les fruits est en recul : 64,6 % en 2000 contre 50,8 % en 2020¹.

La fédération des Producteurs de Légumes de France fédère 31 000 entreprises de producteurs de légumes, organisations de producteurs et coopératives. Notre ambition : porter le niveau d'autosuffisance alimentaire en légumes à 60 % d'ici deux ans et à 70 % dans les cinq ans.

La crise sanitaire et économique que nous vivons a révélé le **rôle majeur de notre secteur dans la vie économique** de notre pays et dans la sécurisation des **approvisionnements en légumes grâce à l'engagement sans faille des maraîchers**.

Le maraîchage français fait face à des enjeux majeurs : préparer l'avenir et la transition environnementale, sociale et économique. Cela implique l'action cohérente et volontaire des pouvoirs publics. Il en va de notre **souveraineté alimentaire nationale !**

- Revenu du producteur

Les producteurs de légumes sont confrontés à une augmentation de leurs charges liée à l'inflation des coûts ainsi que l'inflation des normes. Aucun poste n'est épargné. Dans le même temps, obnubilée par la guerre des prix, la grande distribution refuse de revaloriser le prix payé aux producteurs. À cela, s'ajoutent des contraintes de commercialisation supplémentaires comme la suppression des emballages plastiques à différentes échéances, selon les légumes cultivés (loi AGEC). C'est un autre poste de charge conséquent pour les entreprises de production qui doivent investir dans de nouvelles machines et de nouveaux emballages pour rester dans le cadre de la loi.

Entre l'augmentation des charges et des contraintes, la stagnation ou plus souvent encore la baisse du prix d'achat, comment envisagez-vous de protéger le revenu du producteur afin d'assurer la pérennité de la profession ?

¹ Source : Interfel

- Environnement

Les maraîchers font face à de véritables impasses pour protéger leurs cultures dans de bonnes conditions. À ce jour, il n'existe pas de solution pour cultiver de manière sûre et dans des volumes suffisants sans utilisation, même modérée, de produits de protection des cultures.

Zones de Non-Traitement, plan pollinisateur, accès à l'eau ... les agriculteurs ne se sentent pas écoutés, ni pris en considération. Ces nouvelles réglementations les présentant comme des « pollueurs », accentuent le fossé entre les citoyens français et le monde agricole.

En parallèle, l'agriculture biologique connaît une crise importante avec une baisse significative de la valeur des légumes commercialisés, de nombreux produits déclassés et une régression du marché (-3 %).

Comment comptez-vous aider et soutenir les maraîchers dans la production vertueuse et rentable de légumes ?

- Emploi

Le maintien de la compétitivité des producteurs de légumes et la préservation de notre souveraineté alimentaire dépendent également de la pérennité du dispositif TODE (Travailleurs Occasionnels Demandeurs d'Emploi) et de son extension aux salariés permanents et aux groupements d'employeurs. Les producteurs de légumes sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre et dépendent largement des travailleurs étrangers (européens ou hors Union Européenne). Il est donc primordial que les démarches concernant l'emploi de ces travailleurs et des migrants soient facilitées. Cette main d'œuvre n'est pas assez mise en valeur et la lourdeur administrative freine les exploitants qui aimeraient l'intégrer car essentielle au fonctionnement de leurs entreprises.

Quelles solutions proposez-vous pour faire face à la pénurie de main d'œuvre agricole et sauvegarder la compétitivité de nos entreprises ?

- Énergie

Depuis plusieurs mois, les producteurs de légumes français sont confrontés violemment à la hausse générale de l'énergie, une part conséquente dans leurs charges d'exploitations. Notre filière, volontariste et engagée dans une démarche de transition, ne souhaite pas restée dépendante de ces énergies. Les maraîchers ont un rôle à jouer dans cette transition énergétique et doivent être accompagnés (modernisation des outils de production, aides aux investissements, etc.)

Comment comptez-vous accompagner la filière dans cette transition écologique ?

- Outre-mer

Les maraîchers des Outre-Mer doivent composer avec les mêmes freins que les producteurs de métropole. Cependant, à ceux-là s'ajoutent des coûts logistiques très partiellement couverts par les aides européennes et une concurrence exacerbée avec les importations en provenance de territoires voisins. De plus, ces derniers ont des contraintes de production et de protection des cultures bien plus souples que les nôtres. Enfin, à cela s'ajoute une différence de traitement par l'administration, entre les agriculteurs métropolitains et ceux d'Outre-Mer, dans le calcul des cotisations sociales des exploitants.

Comment comptez-vous accompagner les maraîchers des Outre-mer dans leurs contraintes spécifiques ?

Ces sujets sont prioritaires dans le cadre de la campagne présidentielle. D'ici 4 ans, un chef d'exploitation sur deux partira à la retraite ; deux tiers d'entre eux risquent de ne pas être remplacés. Le renouvellement des générations est un enjeu d'importance, qui se heurte au manque de candidats, notamment lié à une mauvaise image de notre métier.

De plus, ces sujets impactent directement le quotidien des Français, notre souveraineté alimentaire, les objectifs écologiques de notre pays et le vivre ensemble.

Dans ce cadre, nous souhaitons connaître votre lecture de ces enjeux essentiels pour notre filière.

Nous ne manquerons pas de transmettre votre réponse à l'ensemble de nos adhérents ou de les informer de l'absence de réponse de votre part, au sein d'une lettre d'information dédiée aux élections présidentielles.

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations,

Jacques Rouchaussé

Président du Conseil d'Administration de Légumes de France